

Bulletin N°7 – 27 Mars 2023

Résumé de la semaine :

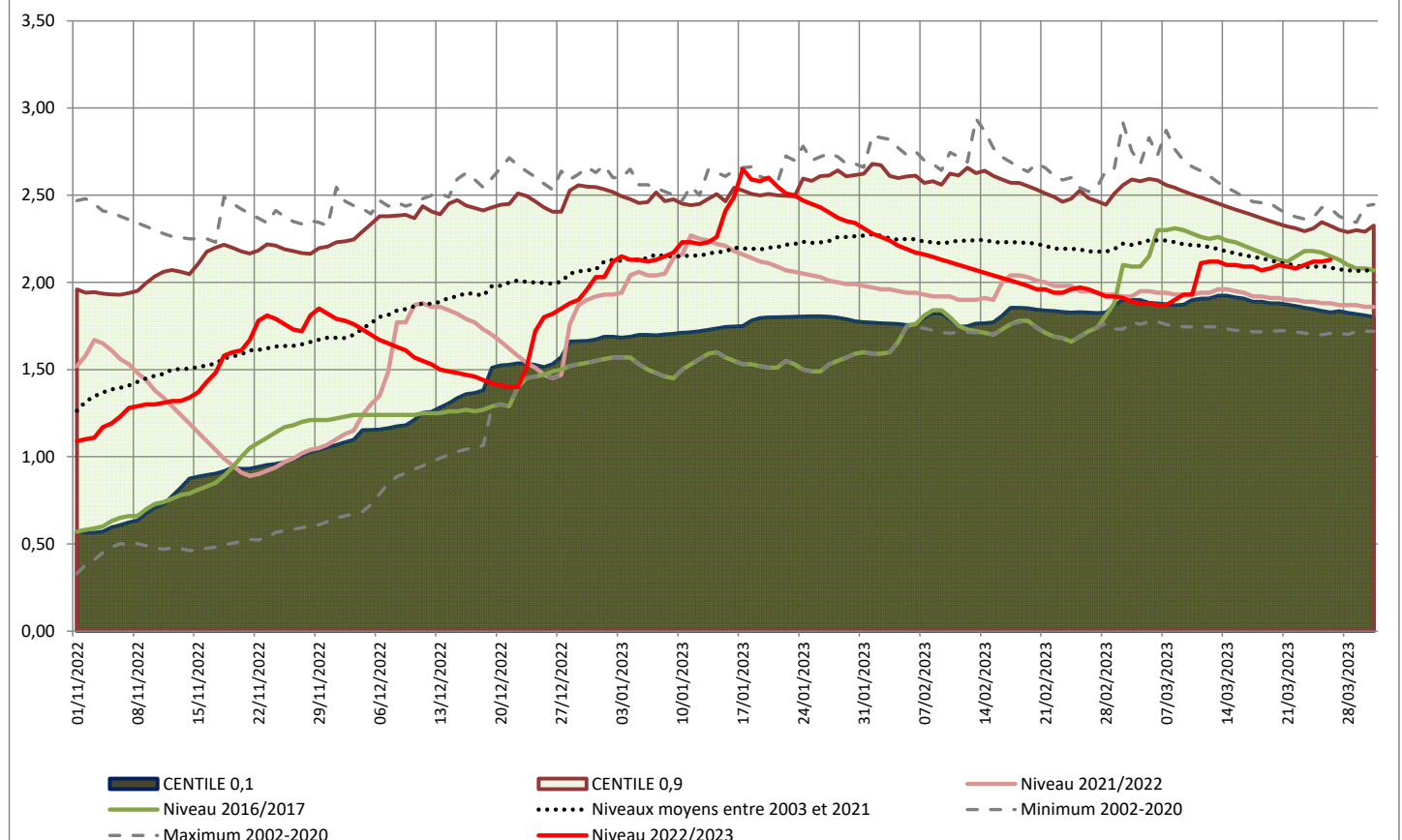
- Situation des nappes au 26/03 : la réactivité des masses d'eau de Vendée
- Niveau de remplissage des réserves collectives : des ouvrages à 100% de leur volume dans 99% des cas !
- Relevé des index du 01/04/2023
- Visualisation des volumes d'irrigation depuis IRRI OUGC

Etat des nappes et des remplissages au 06 mars

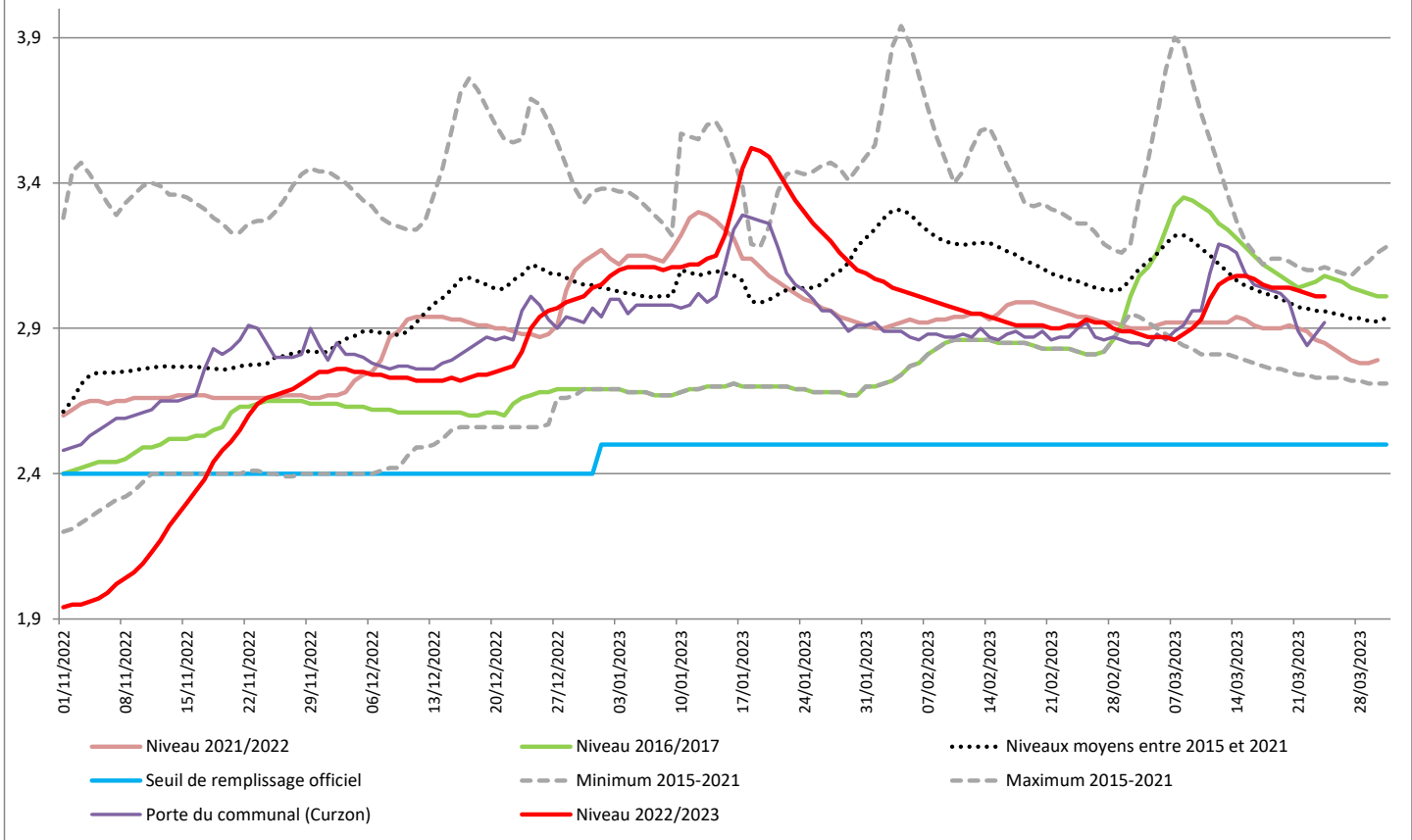
Les précipitations étaient attendues depuis très longtemps par tout le monde et depuis le début du mois de mars ces dernières sont belles et bien de retour avec un cumul du 10 au 24 mars de l'ordre de 55-60 mm.

L'hydrologie Vendéenne, une fois de plus, montre sa profonde réactivité aux précipitations : Tous les milieux aquatiques sont à la hausse depuis le 10 mars dernier et témoignent à ce jour d'indicateurs rassurants à la veille du 1^{er} avril. Cours d'eau et canaux bénéficient de niveaux débitmétriques ou/et limnimétriques au-dessus ou proches des moyennes pluri annuelles. Les piézomètres du Sud Vendée et du bocage sont aussi au-dessus des moyennes pluri annuelles fin mars.

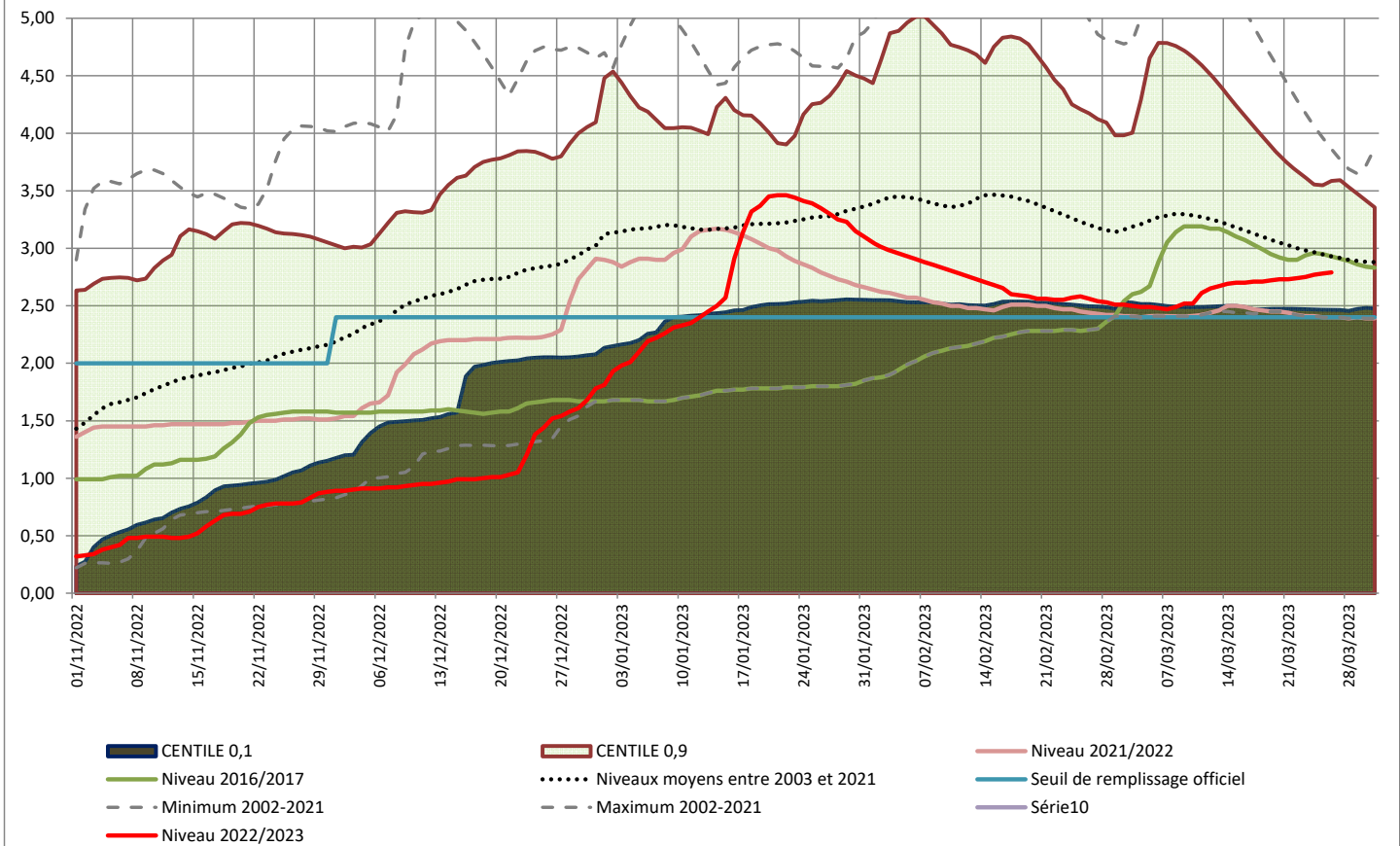
Pour résumer, les milieux aquatiques en Vendée, après avoir été longtemps dégradés faute de précipitations en 2022, sont satisfaisants à très satisfaisants. La situation est bien meilleure que 2022 à même époque, ce qui ne veut pas dire que la campagne 2023 sera sans difficulté. Seul l'avenir, et uniquement lui, nous le dira.

Piézomètre de Longeville sur mer - MP12.1 - Période du 01/11 au 31/03


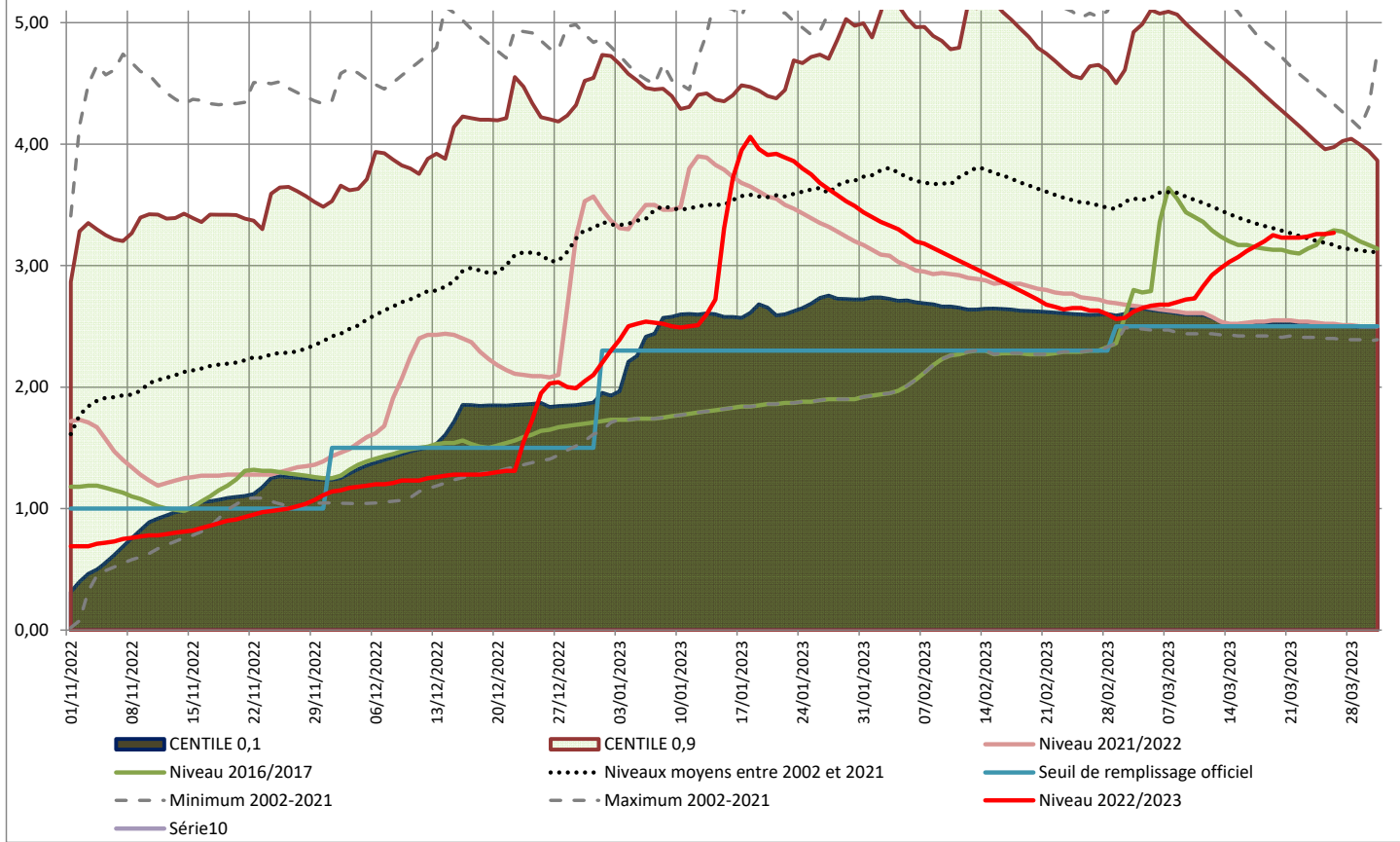
Piézomètre St Benoist sur Mer - MP12.1 - Période du 01/11 au 31/03



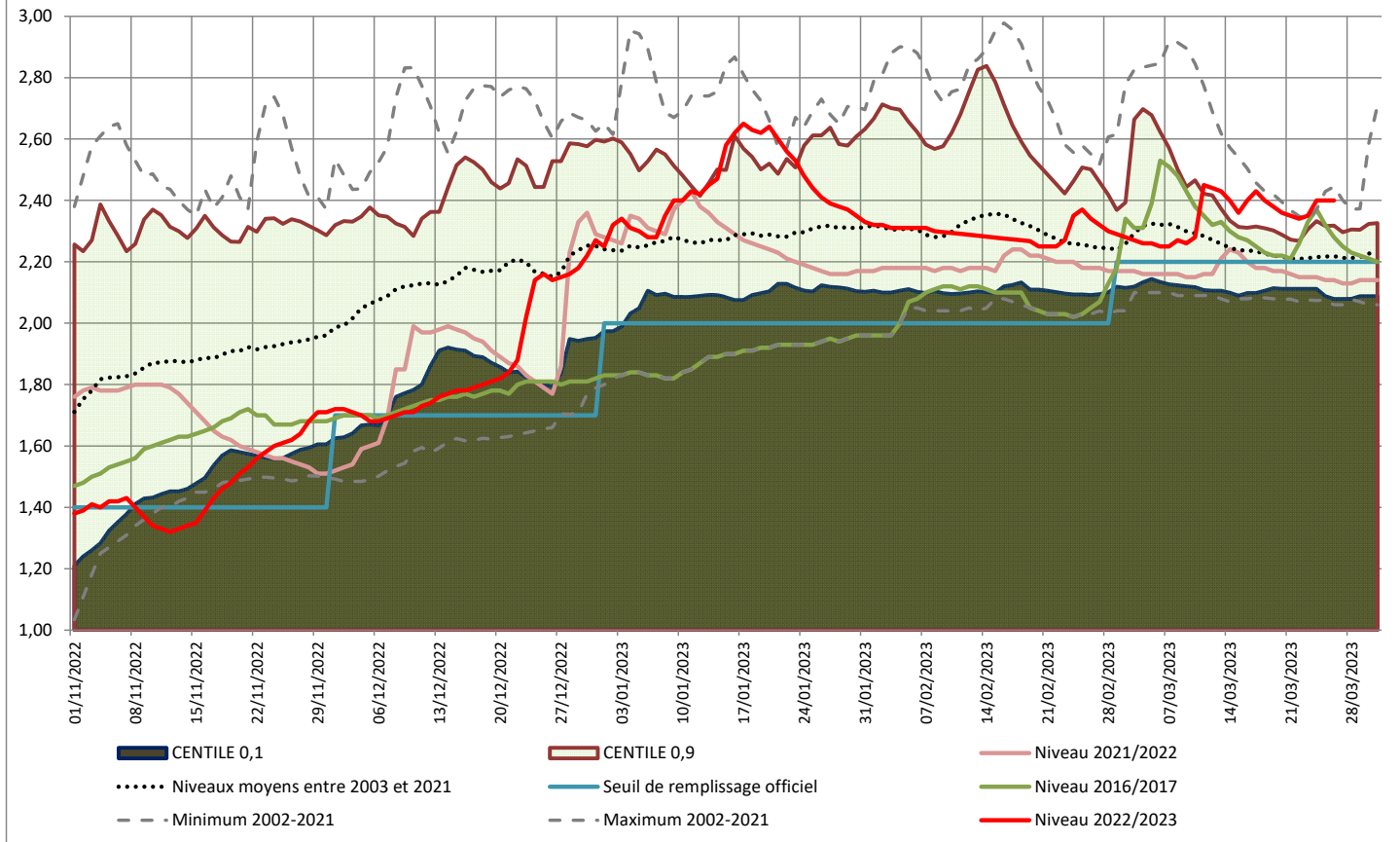
Piézomètre de Luçon - MP12.2 - Période 01/11 au 31/03



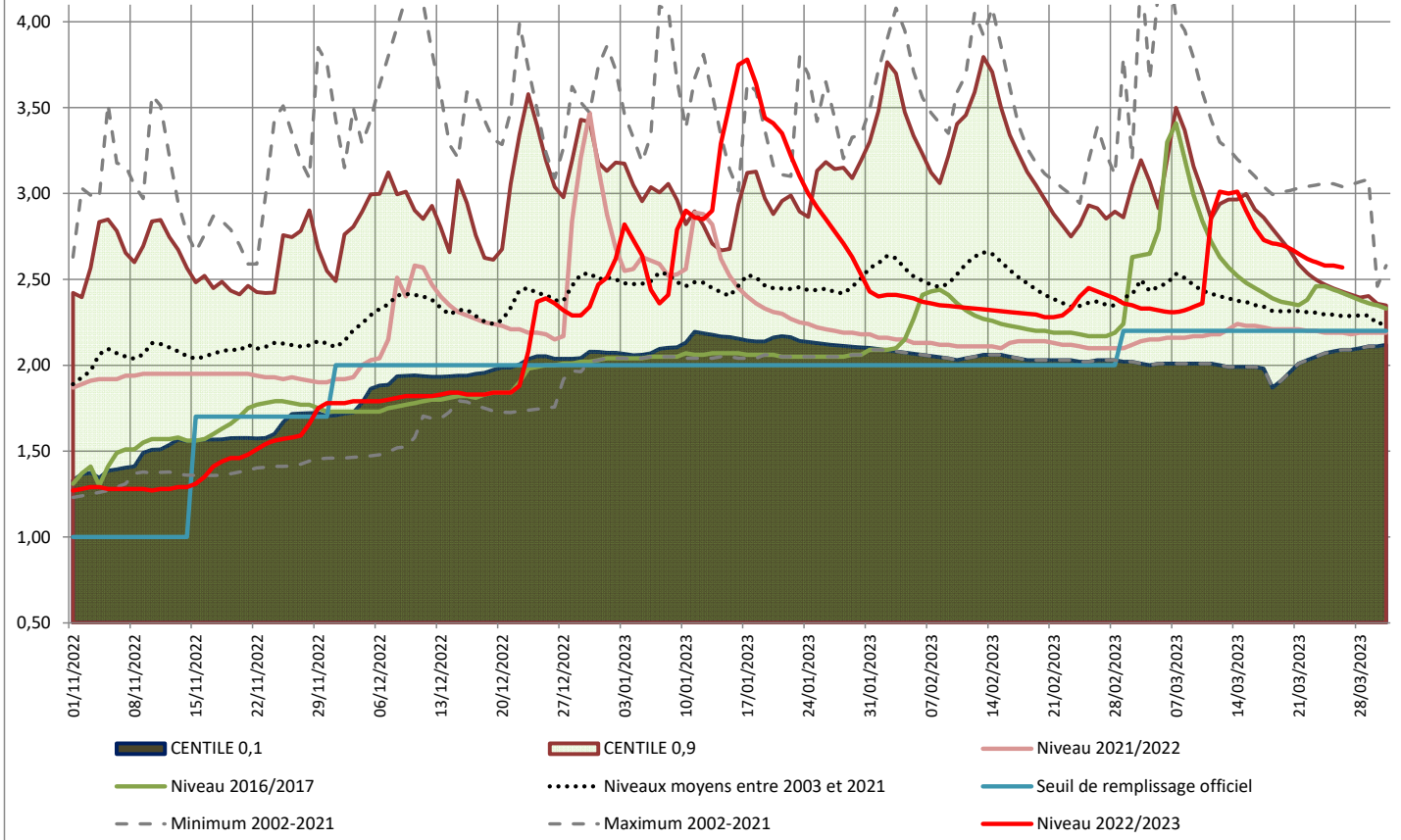
Piézomètre de St Aubin la Plaine - MP13.1 - Période du 01/11 au 31/03



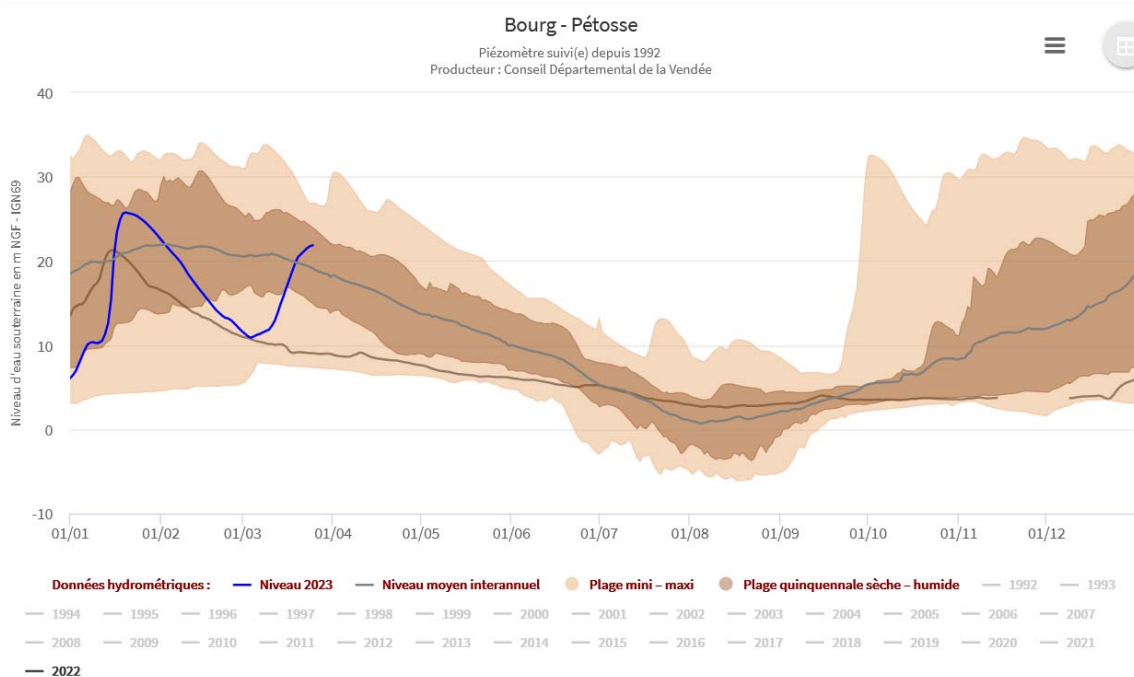
Piézomètre du Langon - MP13.2 - Période du 01/11 au 31/03



Piézomètre de Doix - MP 13.3 - Période du 01/11 au 31/03

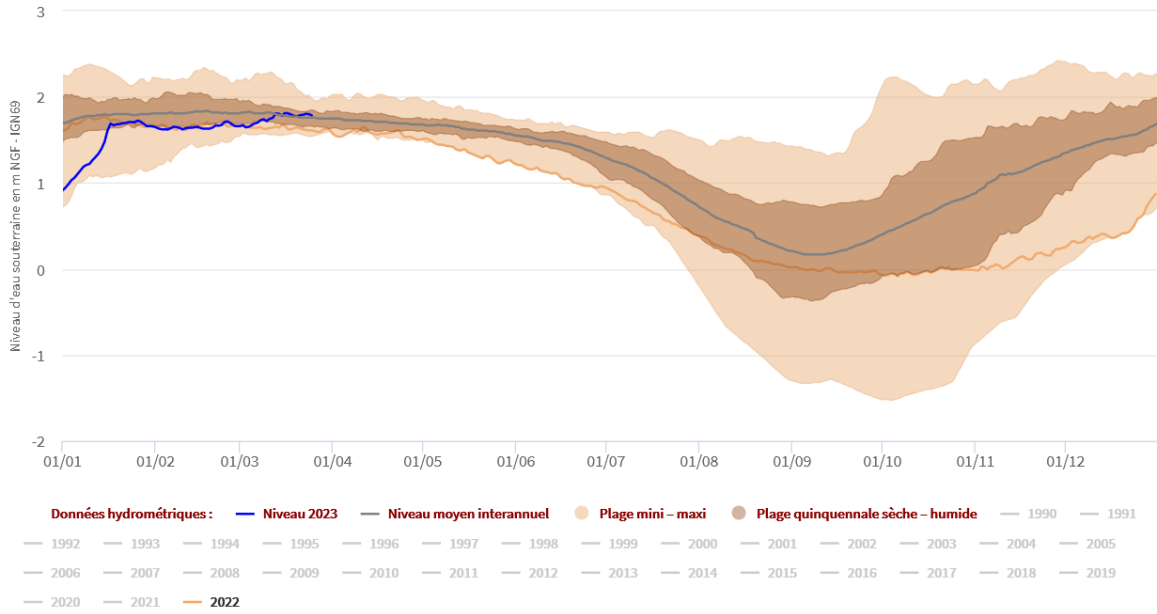


Niveaux des milieux ailleurs en Vendée



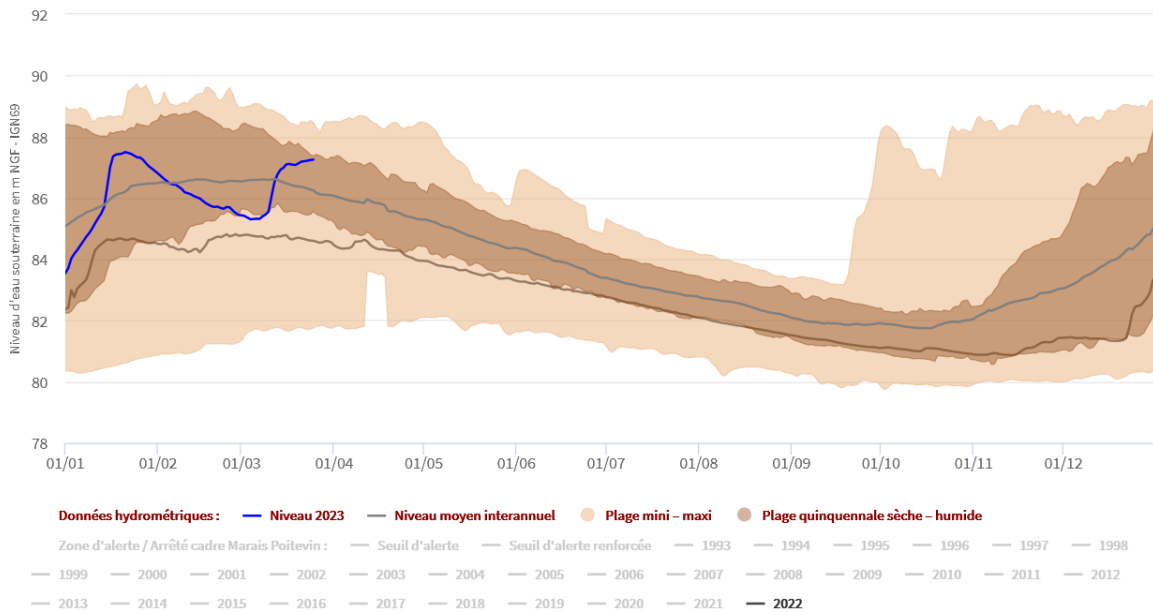
Bonde coteau - Ste Radégaonde des Noyers

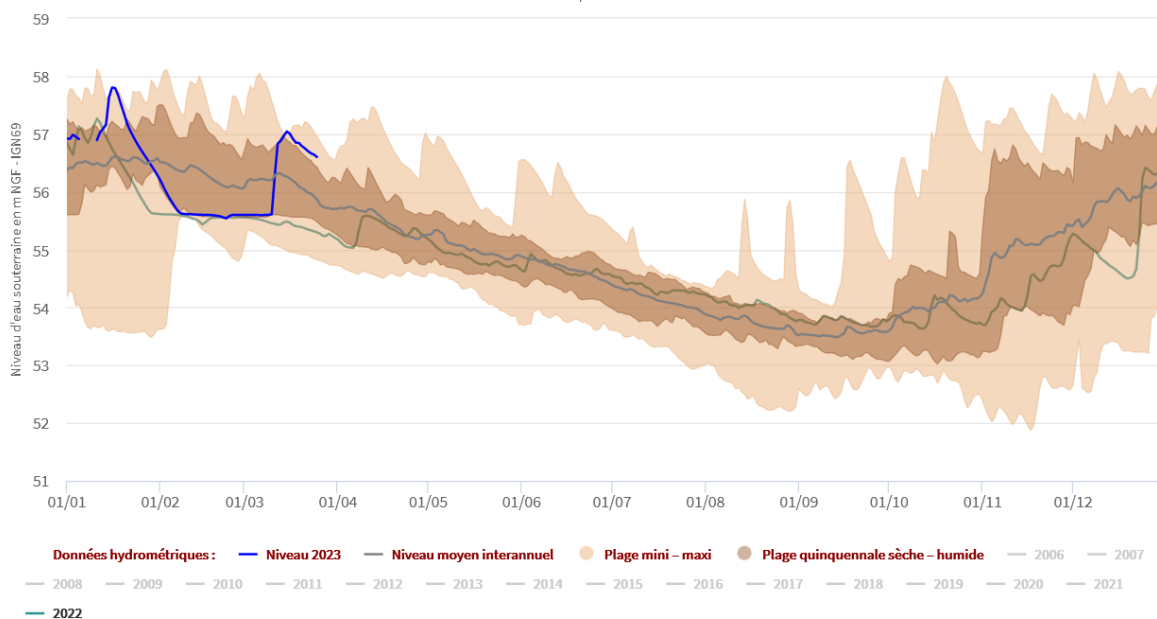
Piézomètre suivi(e) depuis 1990
Producteur : Conseil Départemental de la Vendée



Ajons - La Roche sur Yon

Piézomètre suivi(e) depuis 1993
Producteur : Conseil Départemental de la Vendée





Taux de remplissage des réserves de substitution au 21 mars 2023

Le **taux moyen de remplissage au 21 mars est de 99%** .

Restent en remplissage en date du 21 mars dernier 2 réserves sur le secteur de Luçon (MP12.2)

- Magnil Est (86%)
- Péault (97%)

La réserve de Péault, si ce n'est déjà le cas à l'heure de la rédaction du bulletin, sera à 100% de son volume pour le 1^{er} avril. Pour la réserve de Magnil Est, tout est fait pour maximiser le remplissage. Potentiellement, il pourrait manquer 48 heures pour être à 100% le 31 mars à minuit.

Nom de la réserve:	Ste Gemme la Plaine	Nalliers	Mouzeuil St Martin	Pouillé/Pétosse	Le Poiré/Le Langon	Auzay	Marsais Ste Radégonde	Doix	Fontaines	Le Gué de Velluire
Etat de la réserve:										
Taux de remplissage au 21/03:										
Volume utile de la réserve:	828 000	783 000	538 000	857 000	851 000	214 700	250 000	485 000	448 000	162 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	Le Langon	Le Langon	Le Langon	Le Langon	Doix	Doix	Indicateurs marais
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	Le Langon	Le Langon	Le Langon	La Longèves	Doix	Doix	Rivière Vendée

Nom de la réserve:	St Benoist sur Mer	Magnils Ouest	Magnils Est	Péault	Le Bernard
Etat de la réserve:					
Taux de remplissage au 21/03:					
Volume utile de la réserve:	431 000	381 000	459 000	441 000	692 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	Longeville sur Mer	Luçon	Luçon	Luçon	Longeville sur mer
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	St Benoist sur Mer	Luçon	Luçon	Luçon	St Benoist sur Mer

Nom de la réserve:	Damvix	Le Mazeau	Nieul Nord	Nieul Sud	Oulmes Nord	Oulmes Sud	St Hilaire des Loges	St Martin de Fraigneau	St Pierre le Vieux	Xanton Chassenon
Etat de la réserve:										
Taux de remplissage au 21/03:										
Volume utile de la réserve:	130 000	149 000	378 000	331 000	653 000	337 000	173 000	348 000	480 000	230 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Débit St Hilaire	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes

* complétés par un suivi des indicateurs milieu de marais

Relevé d'index du 01/04/2023

Officiellement la campagne d'irrigation débute samedi 1^{er} avril 2023. Peu de chance cette année que les lancements d'irrigation soient précoces à la suite des précipitations dernières.

Pour rappel, irrigation ou non, TOUS LES RELEVÉS D'INDEX COMPTEURS (forages, réserves collectives, réserves privées, cours d'eau, ...) doivent être saisis directement depuis le site IRRI OUGC ou remontés au service irrigation de la Chambre d'Agriculture de Vendée, OUGC délégué.

Même en cas de non-utilisation des ouvrages depuis le 31/10/2022, il est obligatoire de retourner les index au 01/04. Des pannes de compteurs, des comptages « fantômes » ou autres faits, peuvent avoir entraîné un changement d'index pendant l'hiver !

Il est impératif de débiter la saison d'irrigation avec des valeurs fiables et exhaustives sur toutes les unités de gestion.

Merci pour vos efforts et votre compréhension.

Volumes d'irrigation 2023 : en ligne sur IRRI OUGC au 31 mars

Avant la notification officielle par l'Établissement Public du Marais Poitevin (EPMP) via la diffusion de courriers spécifiques, les volumes d'irrigation pour la campagne 2023 seront mis en ligne et visualisables depuis le site IRRI OUGC, au plus tard le 31 mars.

Comme tous les ans, et comme mentionné lors de réunions des irrigants qui se sont tenues le 22 mars dernier, les modifications de volumes sont à la marge. Dans le cas de pénalités volumétriques, de volume libéré ou de volume précaire disponible par unité de gestion, des attributions précaires ont été actées pour venir « compléter » des volumes restreints.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon
21 BD Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :

